



Où placer votre épargne après la baisse du taux du Livret A ?

Le Livret A ne rapportera plus que 1,50 % à partir du 1^{er} février, mais il reste incontournable pour placer son épargne de précaution.

Le taux du Livret A passera à 1,50 % le 1^{er} février, un niveau deux fois moins élevé qu'il y a un an. Les épargnants ont pris acte de cette baisse en retirant 2,12 milliards d'euros de leur Livret A en 2025.

Faut-il continuer à délaisser ce placement réglementé ? « Le Livret A demeure incontournable », explique au contraire Philippe Crevel, le directeur du Cercle de l'épargne. « Son rendement reste attractif par rapport aux autres livrets bancaires, le capital est garanti par l'Etat et il est totalement liquide », rappelle-t-il. Et avec une hausse des prix prévue de 1,30 % en 2026, le Livret A affiche un rendement réel (après inflation) positif. « Le gain est certes faible, mais souvenez-vous que les épargnants perdaient de l'argent entre 2021 et 2023, car l'inflation était supérieure au rendement du Livret A », ajoute Philippe Crevel.

Ce produit bénéficie d'un atout supplémentaire capable de mettre KO ses concurrents potentiels : les intérêts sont exonérés d'impôts et de prélèvements sociaux. Un argument d'autant plus fort que les autres placements de court terme, comme les livrets bancaires et les comptes à terme, subissent un alourdissement de leur régime fiscal depuis le 1^{er} janvier : le prélèvement forfaitaire unique (PFU) s'élève désormais à 31,4 %, contre 30 % auparavant, en raison de la hausse des prélèvements sociaux, la contribution sociale généralisée (CSG) passant à 10,6 %.

« La bonne stratégie consiste donc toujours à alimenter en priorité son Livret A et son Livret de développement durable et solidaire [LDDS] avant de s'intéresser aux autres placements sans risque », explique Patrick Thiberge, président de Meilleurtaux.com. Il est possible de verser jusqu'à 22 950 euros sur un Livret A et 12 000 euros sur un LDDS, bénéficiant de la même rémunération et lui aussi exonéré d'impôt.

Pas de miracle

Certains particuliers ont cependant besoin de placer des sommes plus importantes. Ils peuvent alors se diriger vers les placements fiscalisés. Les livrets bancaires présentent l'avantage de ne pas être plafonnés, mais ils ne rapportaient que 0,75 % en moyenne en novembre 2025, d'après la Banque de France. Pour trouver mieux, il faut se tourner vers les banques et les plateformes d'épargne en ligne.

Mais ces acteurs ne peuvent pas faire de miracle. « Le rendement des livrets est orienté à la baisse depuis dix-huit mois pour tenir compte des révisions des taux directeurs de la Banque centrale européenne [BCE] », explique Patrick Thiberge. Le taux de dépôt de la BCE s'élève aujourd'hui à 2 %, contre 4 % en juin 2024.

Les meilleurs livrets affichaient un rendement de 2 % fin janvier, comme chez Distingo Bank, Meilleurtaux, Placement-direct.fr et Renault Bank, et même de 2,05 % chez Ramify. Mais ces taux



devraient en toute logique être revus à la baisse dans les prochaines semaines dans la droite ligne du recul du Livret A.

Tout n'est cependant pas perdu pour les épargnants. « Les banques cherchent à attirer des dépôts. Pour y parvenir, certaines d'entre elles proposent régulièrement des bonus de rémunération à ceux ouvrant un livret pour la première fois. Cela permet aux clients de doper sensiblement le rendement global », analyse Cyril Garbois, cofondateur de Cashbee. Ce cadeau est limité dans le temps : le taux préférentiel, compris entre 3 % et 5 %, ne s'applique que sur les deux ou trois premiers mois, et est généralement cantonné à un investissement compris entre 100 000 euros et 200 000 euros.

Il faut faire le tour du marché pour vérifier quel établissement présente une promotion à l'instant T. « Nous proposons des taux bonifiés quasiment toute l'année sur notre livret car cela permet à de nouveaux clients de découvrir l'appli Cashbee, puis, pourquoi pas, d'investir sur nos autres produits comme l'assurance-vie ou l'épargne-retraite », indique de son côté Cyril Garbois.

Autre solution, les comptes à terme

Certains clients « chasseurs de primes » tentent de transférer leur capital d'un livret à l'autre pour profiter de plusieurs promotions successives. Conscientes de ce risque, les plateformes posent régulièrement des conditions comme le maintien du livret plusieurs mois après la fin de l'offre bonus. L'objectif est de les fidéliser. « Nous mettons régulièrement en place des offres de bienvenue pour les nouveaux clients ouvrant un livret, mais nous proposons aussi des taux "boostés" aux clients fidèles sur leurs nouveaux versements », confirme Gilles Belloir, le directeur général de Placement-direct.fr.

A noter, certains établissements affichent une stratégie différente de leurs concurrents en s'engageant dans la durée à maintenir un taux attractif. BforBank offre un taux annuel de 2,1 % pendant douze mois, dans la limite de 70 000 euros, l'offre se termine le 31 janvier. Hello Bank !, quant à elle, s'engage à maintenir le taux de son livret à 2 % pendant douze mois et jusqu'à 50 000 euros pour les clients ouvrant un livret pour la première fois. Mais cette offre, valable jusqu'au 9 février, est réservée aux clients détenant par ailleurs un compte courant.

Autre solution, les comptes à terme répondent eux aussi à la problématique de l'épargne de précaution : ils sont sans risque et permettent de placer son argent durant une courte période. Mais ils sont moins liquides que les livrets puisque l'épargnant s'engage à conserver son compte à terme jusqu'à l'échéance, comprise entre un mois et cinq ans, au choix du client.

Fin janvier, la meilleure offre du marché était celle de Swaive, proposant 2,20 % brut sur un an, par le biais de la banque Wormser Frères. De son côté, Distinguo Bank annonçait 2,15 % sur un an, suivie par Bunq à 2,11 % sur un an. Des taux plus avantageux que ceux des livrets bancaires, mais réservés aux épargnants certains de ne pas avoir besoin de liquidités avant le terme.

2,50 %

C'est le rendement du Livret d'épargne populaire (LEP) depuis le 1

er février, soit 1 point au-dessus du Livret A. Ce produit réservé aux ménages modestes sous conditions de ressources bénéficie d'un coup de pouce du gouvernement, puisque la stricte



application de la formule de calcul aurait dû porter son taux à 1,90 %. Les personnes éligibles doivent l'alimenter en priorité dans la limite du plafond de 10 000 euros, car le LEP reste le placement sans risque le mieux rémunéré du marché. Il est exonéré d'impôt et de prélèvements sociaux.